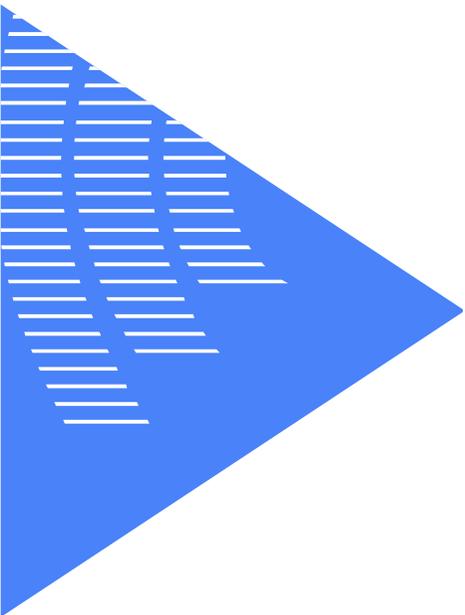


# INFORMATION POUR LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

**23 septembre 2024**



# ORDRE DU JOUR

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES REMISES
2. CALENDRIERS DES TAXONOMIES
3. POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU XBRL – CSV
4. RAPPELS : MODULE IFCLASS\_2
5. ÉVOLUTION DE LA COLLECTE COVERED BOND
6. RAPPELS CONCERNANT LES DEMANDES DE SUPPORT
7. POINTS DIVERS
8. QUESTIONS/RÉPONSES

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 1/6

## Evolution du taux de remises et de qualité des remettants MSI Arrêtés Q1 et Q2 2024 Remises liquidités ALM\_LCR

<b>MSI LIQUIDITE à J+1</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	100%	100%	95%	5%	0%
<b>Q2_2024</b>	100%	100%	100%	0%	0%

<b>MSI LIQUIDITE à J+11</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	100%	100%	95%	5%	0%
<b>Q2_2024</b>	100%	100%	100%	0%	0%

<b>MSI LIQUIDITE à J+26</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	100%	100%	95%	5%	0%
<b>Q2_2024</b>	100%	100%	100%	0%	0%

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 2/6

## Evolution du taux de remises et de qualité des remettants SI Arrêtés Q1 et Q2 2024 Remises liquidités ALM\_LCR

<b>SI LIQUIDITE à J+1</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	99%	100%	97%	3%	0%
Q2_2024	99%	100%	97%	3%	0%

<b>SI LIQUIDITE à J+11</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	99%	100%	97%	3%	0%
Q2_2024	100%	100%	98%	2%	0%

<b>SI LIQUIDITE à J+26</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	99%	100%	97%	3%	0%
Q2_2024	100%	100%	98%	2%	0%

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 3/6

## Evolution du taux de remises et de qualité des remettants LSI Arrêtés Q1 et Q2 2024 Remises liquidités ALM\_LCR

<b>LSI LIQUIDITE à J+1</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	74%	100%	99%	1%	0%
<b>Q2_2024</b>	75%	100%	99%	1%	0%

<b>LSI LIQUIDITE à J+11</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	83%	100%	100%	0%	0%
<b>Q2_2024</b>	82%	100%	99%	1%	0%

<b>LSI LIQUIDITE à J+26</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	98%	100%	100%	0%	0%
<b>Q2_2024</b>	97%	100%	99%	1%	0%

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 4/6

## Evolution du taux de remises et de qualité des remettants MSI Arrêtés Q1 et Q2 2024 Collecte AE - COREP - FINREP

<b>MSI à J+1</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	99%	100%	89%	11%	0%
Q2_2024	100%	100%	89%	11%	0%

<b>MSI à J+11</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	99%	100%	89%	11%	0%
Q2_2024	100%	100%	89%	11%	0%

<b>MSI à J+26</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	100%	100%	91%	9%	0%
Q2_2024	100%	100%	88%	12%	0%

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 5/6

## Evolution du taux de remises et de qualité des remettants SI Arrêtés Q1 et Q2 2024 Collecte AE - COREP - FINREP

<b>SI à J+1</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	98%	100%	91%	9%	0%
<b>Q2_2024</b>	99%	100%	91%	9%	0%

<b>SI à J+11</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	100%	100%	92%	8%	0%
<b>Q2_2024</b>	100%	100%	91%	8%	0%

<b>SI à J+26</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
<b>Q1_2024</b>	100%	100%	92%	8%	0%
<b>Q2_2024</b>	100%	100%	91%	8%	0%

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 6/6

## Evolution du taux de remises et de qualité des remettants LSI Arrêtés Q1 et Q2 2024 Collecte AE - COREP - FINREP

<b>LSI à J+1</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	89%	100%	97%	3%	0%
Q2_2024	93%	100%	97%	2%	0%

<b>LSI à J+11</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	96%	100%	97%	3%	0%
Q2_2024	98%	100%	97%	3%	0%

<b>LSI à J+26</b>	<b>Taux de remise</b>	<b>Taux de qualité</b>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises valides</i>	<b>Taux de qualité</b> <i>Dont taux de remises avec avertissement</i>	<b>Taux de remises en erreur</b>
Q1_2024	98%	100%	97%	3%	0%
Q2_2024	99%	100%	97%	3%	0%

## 2. CALENDRIERS DES TAXONOMIES

Reporting	Version	Module / États	Publication	Arrêté	Texte réglementaire	Commentaires
CRR	3.5	Diversity benchmarking GL	juillet-24	déc-24		DORA ne sera pas utilisé FRTB ne sera pas utilisé Publication DPM 1.0 et DPM 2.0, taxonomie architecture V1 et V2
	4.0	DORA	déc-24	juin-25		Publication DPM 1.0 et DPM 2.0, taxonomie architecture V2 uniquement
		MiCAR	PWD octobre-24 Finale déc-24	mars-25		
		COREP CRR3/CRD6 Step1				
	4.1	IF module IF class 2 (corep templates)	T1/T2 2025	juin-25		Publication DPM 1.0 et DPM 2.0, taxonomie architecture V2 uniquement
		Pillar 3 templates				
		MiCA guidelines Supervisory benchmarking (MR-RM)				
Corep-OF (CRR3/CRD6 step1)						
	Instant Payment reporting		sept-25			
			avril-25			
LCB-FT	2.3.1	Banque (hors approche Groupe) Approche Groupe Remise Excel du tableau B4-1	juillet-24	déc-24		Cette version comprend : - la réactivation des contrôles portant sur les lignes facultatives en 2023 - la correction de l'assertion val_tv02-1.xml (désactivée sur version 2.3.0) - l'amélioration du référencement Banque/Assurance des contrôles inter-tableaux
RUBA	1.2		juillet-24	déc-24		- Modification de libellés conformément à l'instruction 2023-I-15 - Correction de contrôles - Modification de la définition taxonomique de quelques lignes (tableaux RB06, RB07, RB41, RB68) - Modification de l'axe z ("Toutes monnaies" au lieu de "euro") sur tableau RB73 « Centralisation des dépôts et crédits » - Redéfinition de la liste des départements du tableau RB75 « Centralisation trimestrielle de crédits nouveaux à l'habitat » - Mise en place de nouveaux tableaux : (instruction 2024-I-06) RB.77.00 « Cessions de prêts non performants » : remise semestrielle en XBRL à partir de juin 2025 RB.78.00 « Cantonement des fonds des emprunteurs des gestionnaires de crédit - Social (CANTON_GC) » : remise semestrielle en XBRL applicable dès décembre 2024

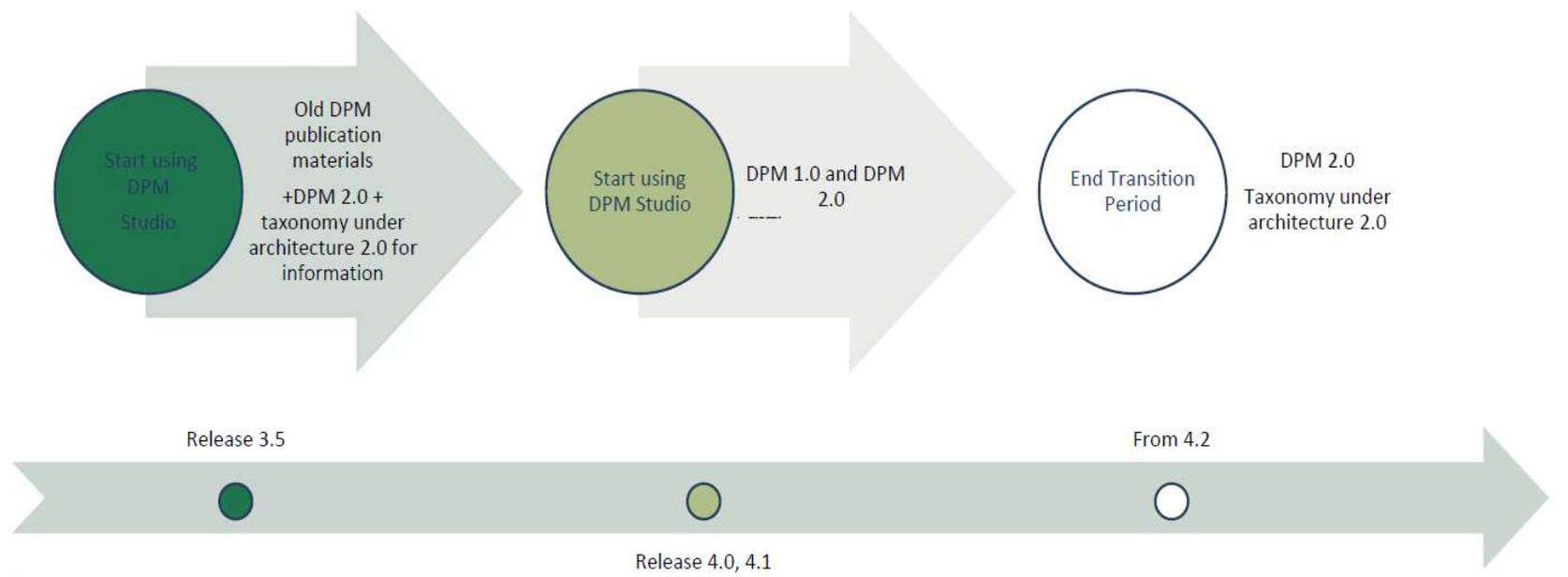
## 2. CALENDRIERS DES TAXONOMIES

### ÉVOLUTIONS EUROPÉENNES : EBA

- DPM 2.0

### Recap: DPM 2.0 transition and its application plan

More details on transition plan: <https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-publishes-its-plan-implementation-data-point-model-20>



## 2. CALENDRIERS DES TAXONOMIES

### FILING RULES

- **EBA – règles de remise**

L'EBA a publié les règles de remises v5.4. [EBA Filing Rules \(europa.eu\)](#) en juin 2024

- Modify “Accuracy Requirements table” in rule 2.18.
- Modify File naming convention to replace Taxonomy version by Module version
- Modify xRBL-CSV reporting package to comply with the published package specification (Report Package 1.0 (xbrl.org))

- **RUBA 1.2 – règles de remise**

- Les filing rules appliquées à Ruba 1.2 portent sur la v5.0 voir [ruba\\_regles\\_remise\\_v1.0.1\\_0.pdf \(banque-france.fr\)](#)
- Les modifications apportées sur les filing rules v5.4 ne s'appliquent pas pour RUBA et notamment la rule 2.18 — Interpretation of the decimals setting. **La précision porte toujours sur décimal -3.**

## 2. CALENDRIERS DES TAXONOMIES

### XBRL-CSV

- Taxonomies nationales :
  - Pas d'introduction du format xBRL-CSV, prévu pour l'instant.
  - La technologie n'est pas encore assez mature.
  - Nous attendons les évolutions d'XBRL international prévues sur les validations.
  - On ne s'orientera pas sur le modèle proposé par l'EBA basé sur le « datapoint\_id ». Mais plutôt sur celui de XBRL international basé sur ligne colonne.



## 4. RAPPELS : MODULE IFCLASS\_2

- ⇒ Les états I\_01.00 à I\_05.00 et I\_09.00 sont à remettre obligatoirement (Mandatory)
- ⇒ Les états I\_06.01 à I\_08.06 sont à remettre en fonction de la situation de chaque établissement
- ⇒ Les états C\_XX.XX sont présentés dans la tableau ci-dessous
- ⇒ Les Cartes de Visite Fonctionnelles ont été affinées dès l'arrêté 06/2024
- ⇒ Des demandes de resoumissions provenant de l'EBA ou de l'ACPR peuvent intervenir. Les établissements concernés doivent resoumettre le module dans les plus brefs délais

	Market Risk Approach			
	SA	NOT_APP	IM	SA/IM
C 18.00	Optional (True or False)	Not expected	Not expected	Optional (True or False)
C 19.00	Optional (True or False)	Not expected	Not expected	Optional (True or False)
C 20.00	Optional (True or False)	Not expected	Not expected	Optional (True or False)
C 21.00	Optional (True or False)	Not expected	Not expected	Optional (True or False)
C 22.00	Mandatory (True)	Mandatory (True)	Not expected	Mandatory (True)
C 23.00	Optional (True or False)	Optional (True or False)	Not expected	Optional (True or False)
C 24.00	Not expected	Not expected	Mandatory (True)	Mandatory (True)

## 5. ÉVOLUTION DE LA COLLECTE COVERED BOND

- ⇒ Mise à disposition d'une maquette excel sur le site E-SURFI qui vient remplacer, à partir de l'arrêté 12/2024, les fichiers CSV
- ⇒ Le rapport Onegate concerné évoluera à partir de l'arrêté 12/2024
- ⇒ Une communication a été publiée :

[HTTPS://ESURFI-BANQUE.BANQUE-FRANCE.FR/CURRENT/EVENEMENT/MODALITES-DE-TRANSMISSION-DES-INFORMATIONS-RELATIVES-LA-PUBLICATION-DES-OBLIGATIONS-BANCAIRES](https://esurfi-banque.banque-france.fr/current/evenement/modalites-de-transmission-des-informations-relatives-la-publication-des-obligations-bancaires)

	Domaine OneGate	Rapport jusqu'à 09/2024	Rapport à partir de 12/2024
Obligations Bancaires Garanties	OBG	OBLIGATIONSGARANTIES	OBLIGATIONS
Rapports Littéraires Obligations garanties Annuels	OBG	RPPTSLITTERAIRESANN	RPPTSLITTERAIRESANN
Rapports Littéraires Obligations garanties Trimestriels	OBG	RPPTSLITTERAIRESTRIM	RPPTSLITTERAIRESTRIM

## 6. RAPPELS CONCERNANT LES DEMANDES DE SUPPORT

- ⇒ Des enquêtes de satisfaction Onegate sont disponibles, n'hésitez pas à y participer
- ⇒ **Droits à signer** : nous vous rappelons que les formulaires papiers ne sont plus à transmettre à l'ACPR depuis 09/2023, les déclarations doivent être effectuées uniquement dans Onegate
- ⇒ **Certificats** : nous vous rappelons que les demandes doivent être adressées en format papier. Les demandes par email ne seront pas traitées

## 7. POINTS DIVERS

### OUVERTURE DU PORTAIL ACPR

Le Portail des Autorisations déjà utilisé par les entreprises pour déposer les demandes d'autorisation et notifications à la direction des Autorisations de l'ACPR, est étendu au contrôle permanent.

Il s'agit donc d'un seul et unique portail qui permettra de gérer l'ensemble des demandes et échanges dans le cadre du contrôle permanent ou des demandes d'autorisations.

L'ouverture du portail se fera de façon progressive.

Date cible 02 décembre 2024 : ouverture du portail pour les échanges avec les organismes d'assurances.

20 janvier 2025 : ouverture du portail pour les échanges avec les établissements bancaires (hors établissements sous supervision directe de la BCE) et les échanges concernant la LCB-FT ainsi qu'avec le secrétariat général.

Pour plus d'information, vous pouvez vous inscrire au webinaire du 3 octobre 2024 de 15h30 à 16h30 en cliquant sur le lien suivant : <https://acpr.banque-france.fr/webform/webinaire-portail-acpr>

### REFONTE DU SITE E-SURFI



# QUESTIONS / RÉPONSES

# RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (1/4)

- Quelle est la date de mise à disposition de la collecte OBG nouveau format sur OneGate homologation ?  
La collecte OBG est à disposition en environnement d'homologation, depuis août 2024.
- Taxonomie EBA 3.5 FRTB : Est-ce que vous confirmez que le reporting FRTB est reporté au 1er Janvier 2026 suite à la décision de la Commission Européenne du 24/07/2024 ?  
L'évolution du reporting FRTB ne sera effectivement pas mise en œuvre en version 3.5. L'ancienne version reste applicable.
- Quand seront mises à jour les cartes de visite pour la déclaration du reporting MICAR ?  
Les Cartes de Visite Fonctionnelles seront actualisées, pour les établissements concernés, à partir de 12/2024.
- Nous devons remettre 4 déclaratifs sur les risque de taux (IRRBB) à partir de l'arrêté du 30/09/2024, mais nous n'avons pas trouvé le format de ces reportings dans la taxonomie du portail eSurfi. Pouvez vous nous préciser où trouver l'info ?  
Les modalités de remise et le détail des états sont disponibles sur le site de l'EBA. L'ACPR ne publie pas les taxonomies européennes sur le site eSurfi puisque qu'elles sont directement disponibles sur le site de l'EBA.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (2/4)

- Avez-vous des informations concernant la collecte DORA ?

Des discussions sont toujours en cours avec l'EBA, notamment sur la mise en place pratique. Nous reviendrons vers vous ultérieurement.

- Taxonomie EBA 3.5 FICOD : Est-ce que les établissements soumis aux états L 00 et L 08 sont les conglomérats financiers présents dans la liste datée de 2019 de la rubrique « Registre des agents financiers » du site de l'ACPR ?

La liste officielle est publiée sur le site de l'ESMA : [https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/2023-12/JC\\_2023\\_82\\_\\_List\\_of\\_identified\\_Financial\\_Conglomerates\\_2023\\_.pdf](https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/2023-12/JC_2023_82__List_of_identified_Financial_Conglomerates_2023_.pdf)

- Quel est le format de remise attendu pour la collecte FICOD ?

La collecte FICOD (conglomérats financiers) sera collectée via le format XBRL-XML.

- Taxonomie EBA 3.5 Rémunération : Quand sera publiée la liste de l'échantillon des établissements qui vont devoir déclarer les nouveaux états R 13 à R 23 ?

Une instruction ACPR sera publiée d'ici la fin de l'année, et précisera le périmètre d'assujettissement.

# RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (3/4)

- Les états IRRBB sont-ils soumis à des critères de proportionnalité ?

Il y a bien une proportionnalité des attendus, en fonction des critères de chaque établissement. Les Cartes de Visite Fonctionnelles précisent les attendus.

- Les états IRRBB devront-ils être signés ? Si oui, par un dirigeant responsable ou autre ? L'option devra t-elle être ajoutée dans les droits à signer ?

Oui, ils doivent être signés, mais le domaine COR (OneGate) n'est pas réservé à la signature d'un dirigeant responsable. Le domaine COR est déjà présent dans la déclaration de droits à signer.

- Quand seront mises à jour les cartes de visite fonctionnelles des sociétés de financement pour la déclaration des états IRRBB à l'arrêté de décembre 2024

L'assujettissement des SF aux états IRRBB a été communiqué lors de l'envoi des Cartes de Visite Fonctionnelles 10/2024.

# RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (4/4)

- Avez-vous connaissance de la date de publication de la prochaine taxonomie SRB en mode XBRL CSV ?  
La collecte RESREP à l'arrêté 12/2024 (campagne 2025) reste au format XBRL-XML. Le passage au format XBRL-CSV (sous réserve des études en cours) est escompté au 30/06/2025 pour MREL-TLAC et 12/2025 pour le reste des collectes résolution.
- Pouvez-vous nous confirmer les évolutions liées aux reportings relatifs aux gestionnaires de crédit ?  
Les fiches de présentation seront communiquées, via le site eSurfi en fin d'année. Les tests en homologation seront disponibles à partir de décembre 2024.
- Les cartes de visite publiées le 09/09 concernant l'arrêté du T3 2024 sont-t-elles susceptibles d'évoluer ?  
Par définition, les Cartes de Visite Fonctionnelles peuvent évoluer : soit pour prendre en compte les évolutions réglementaires, soit pour corriger des anomalies.
- Une nouvelle version du fichier indicatif des états optionnels sera-t-elle publiée sur le site eSurfi ?  
Considérant les évolutions taxonomiques à venir d'ici la fin de l'année, dès stabilisation, une version mise à jour des états optionnels sera proposée.